

Chers parents,

A la rentrée prochaine, votre enfant sera **en classe de CM2 en salle 12**.

L'opération d'achat groupé a été succès et va être renouvelée.

Je vais donc acheter **la totalité du matériel scolaire** dont votre enfant aura besoin en classe en courant d'année.

Cela a, **pour vous**, plusieurs avantages :

- Eviter d'aller en magasin avec une longue liste d'affaires scolaires
- Payer les affaires de votre enfant moins cher (les commandes en gros permettent d'avoir un pourcentage de réduction très intéressant)



Cela a, **pour la classe**, aussi plusieurs avantages :

- Une bonne qualité de matériel
- Un matériel uniformisé
- La totalité du matériel disponible à la rentrée et au cours de l'année.
- Un matériel toujours disponible (**il n'ira pas à la maison le soir**).

Etant donné qu'il est possible de réutiliser du matériel de l'année passée, le montant s'élève à 22€. Cette somme couvre la totalité des achats de cahiers, agenda, classeur, règle, compas, stylos, colles,...) Cette somme vous sera demandée à la rentrée.

Il faudra y ajouter les 12 € destinés à la coopérative scolaire.

Merci donc de prévoir 34 € au total. Réglables en espèces ou en chèque à la rentrée.



Ce matériel restera en classe toute l'année. Votre enfant devra avoir à la maison de quoi faire ses devoirs (un stylo, une règle, un crayon de papier et une gomme). Les crayons de couleur, les feutres, l'équerre, le compas pourront faire l'aller-retour selon les entraînements.

Pour la salle 12, il reste donc à acheter par les parents:

- le cartable,
- 2 boîtes de mouchoirs
- **Pour la maison** : un stylo, une règle, un crayon de papier, une gomme.

=> Des chaussures de sport pourront être demandées en cours d'année pour le gymnase selon les activités prévus.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à utiliser le mail de la classe:

salle.douze.leclerc@gmail.com

Au plaisir de vous voir à la rentrée, **le lundi 2 septembre**.